



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

*Tunisie*

*Projet de réalisation d'une étude de faisabilité technique relative à l'implémentation d'un réseau de chaleur et de froid pilote pour la Colline Sanitaire de Bab Saadoun*

Référence de l'accord de financement : 5565155002001

N° d'Identification du Projet : P-TN-FA0-010

La Tunisie a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût de la réalisation d'une *Etude de faisabilité technique relative à l'implémentation d'un réseau de chaleur et de froid pilote pour la Colline Sanitaire de Bab Saadoun* et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce *don* pour financer le contrat services de cabinet de consultants pour la réalisation des études de faisabilité.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation des Etudes techniques et analytiques du projet, à savoir :

- (i) Collecte des données énergétiques des bâtiments ciblés (tous les établissements de santé du complexe médical de Bab Saadoun et des bâtiments adjacents).
- (ii) Examen du contexte réglementaire national et international applicable au projet d'infrastructure du DHC proposé.
- (iii) Réalisation de l'étude d'impact Environnemental et social (EES)
- (iv) Réalisation de l'étude de faisabilité technique et économique et la proposition des mesures d'accompagnement.
- (v) L'analyse comparative basée sur le genre.

Ainsi que l'élaboration d'un plan de formation et de sensibilisation adapté selon les exigences de la mission, ainsi qu'organiser des ateliers de consultation et de diffusion.

La durée de cette mission s'étalera du mois d'octobre 2023 jusqu'à septembre 2024 soit 12 mois.

L'Agence Nationale pour la maîtrise de l'énergie « ANME » invite les Cabinets de consultant à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets de consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc...). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, édition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.



Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes :

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 15 Juillet 2023 à 16h** et porter expressément la mention «Services de cabinet de consultants pour la réalisation des études de faisabilité- Projet DHC BAB SAADOUN]» et peuvent être :

- (i) Déposées sous pli fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous, en deux (02) exemplaires physiques en Français (un original et une (1) copie format papier et 1 Clé USB contenant une version modifiable en Word).
- (ii) envoyées électroniquement par e-mail à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie « ANME »**  
**À l'attention : de Monsieur le Directeur Général,**  
**01, Avenue de Japon cité Administrative Montplaisir, B.P.213 –1073 Tunis- Tunisie**

**Tél: +21671 906 900; Fax: +21671 904 624**

**E-mail: boc@anme.nat.tn**

**abdelkader.baccouche@anme.nat.tn**